

Obligation d'information par l'assuré

L'assuré doit informer la CSSM de tout changement de situation pouvant affecter le droit à l'ASPA :

- Ressources
- Décès
- Séparation
- Résidence

Arrêt de l'ASPA

L'ASPA est arrêtée lorsque le bénéficiaire ne réside plus à Mayotte ou ses ressources dépassent le plafond annuel.



CSSM
CAISSE DE SÉCURITÉ
SOCIALE DE MAYOTTE

*Une volonté d'agir
pour Mayotte*



ADRESSE POSTALE

Caisse de Sécurité Sociale
Mayotte - Centre KINGA Route
Nationale 1 BP 84 Kawéni - 97600
MAMOUDZOU



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

02 69 61 91 91



SITE INTERNET

www.cssm.fr



04/10/2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

CSSM
CAISSE DE SÉCURITÉ
SOCIALE DE MAYOTTE



CSSM
CAISSE DE SÉCURITÉ
SOCIALE DE MAYOTTE

*Une volonté d'agir
pour Mayotte*



ALLOCATION SPÉCIALE POUR PERSONNES ÂGÉES

Qui est concerné ?

Les personnes âgées qui résident à Mayotte.



Montant de l'ASPA au 1^{er} janvier 2025

Personne seule : 678,51€/mois

Couple : 991,51€/mois

Conditions d'attribution

1. Être âgé de 65 ans ou plus
2. Justifier d'une résidence stable et régulière à Mayotte
3. Pour les personnes de nationalité étrangère, justifier d'au moins 15 ans de résidence sur le territoire
4. Critères de ressources

Qu'est-ce que l'ASPA ?

L'Allocation Spéciale pour Personnes Agees (ASPA) est une allocation destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus en vue de leur assurer un niveau minimum de ressources.

Les conditions d'ouverture de droits

Pour avoir droit à l'ASPA, il faut :

- Être âgé d'au moins 65 ans ou 62 ans si on est reconnu inapte au travail
- Avoir une durée de résidence de 1 an pour les Français résidents à Mayotte
- Avoir une durée de résidence en situation régulière de 15 ans, et être titulaire d'un Titre de séjour en cours de validité pour les étrangers

Procédure de demande

- L'assuré fait sa demande à l'aide d'un formulaire dédié auprès de la CSSM
- L'assuré doit fournir des pièces justificatives : quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, téléphone, avis d'imposition, relevé d'identité bancaire, carte nationale d'identité